

FEDERATION ENFANTS ET SANTE

5 Clos de la Tour
83120 LE-PLAN-DE-LA-TOUR

RAPPORT

de

FERCO SAS

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2021



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Madame la Présidente
Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Fédération, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération **ENFANTS ET SANTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier, le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 26 mai 2021

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes

Olivier DURAND
Commissaire aux comptes Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill.				
Autres immobilisations corporelles	778	166	612	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	51 339		51 339	50 784
Autres titres immobilisés	966 141		966 141	1 000 160
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 018 258	166	1 018 092	1 050 944
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 691		1 691	1 785
Créances (3)				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	98 557		98 557	102 723
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	-826		-826	34 554
Valeurs mobilières de placement	2 231 061		2 231 061	2 279 977
Disponibilités	664 029		664 029	325 926
Charges constatées d'avance (3)	844		844	1 090
TOTAL (III)	2 995 356		2 995 356	2 746 055
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 013 614	166	4 013 448	3 796 999

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 322 667	1 317 115
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 740	5 552
<i>Situation nette</i>	1 330 406	1 322 667
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 330 406	1 322 667
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	260 000	
TOTAL (II)	260 000	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	55 974	49 336
TOTAL (III)	55 974	49 336
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 733	22 870
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 410	10 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 290 599	2 391 329
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 325	
TOTAL (IV)	2 367 068	2 424 997
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 013 448	3 796 999

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

2 367 068

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	43 120	37 690
Ventes de biens	1 056	5 553
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	447 472	761 739
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	33 039	176 074
Contributions financières	446 773	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	6 288	35 004
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	77 731	6 762
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 055 480	1 022 821
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		4 760
Variation de stocks de marchandises	94	758
Autres achats et charges externes *	98 113	130 670
Aides financières	670 000	891 432
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	166	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 019	
Dotations aux provisions	10 950	49 200
Reports en fonds dédiés	260 000	
Autres charges	537	15 885
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 073 879	1 092 705
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-18 399	-69 884
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 795	
Autres intérêts et produits assimilés	-1 270	68 469
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	136	17 901
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	31 661	86 370

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 112	136
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 112	136
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	29 549	86 234
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices	3 410	10 798
TOTAL DES PRODUITS	1 087 140	1 109 191
TOTAL DES CHARGES	1 079 401	1 103 639
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	7 740	5 552
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	126 490	126 720
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	126 490	126 720
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	126 490	126 720
TOTAL	126 490	126 720
TOTAL	7 740	5 552

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE COMPTABLE

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 013 447.91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 7 739.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En janvier 2020, l'apparition en Chine d'une nouvelle forme de coronavirus, le COVID-19, a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à prononcer l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale du COVID-19 de pandémie (épidémie mondiale). En date du 14 mars 2020, le Gouvernement Français a pris des mesures pour réduire les contacts et les déplacements sur le territoire Français.

L'épidémie de Covid-19 a des impacts négatifs marqués sur l'économie mondiale, qui pourrait s'aggraver si l'épidémie n'était pas contenue rapidement. Elle entraîne des chocs d'offre et de demande, ayant pour conséquences un ralentissement prononcé de l'activité, en raison de l'impact des mesures de confinement sur la consommation et de la défiance des agents économiques, ainsi que des difficultés de production, des perturbations des chaînes d'approvisionnement dans certains secteurs, et un ralentissement de l'investissement. Il en résulte une baisse sensible de la croissance, et même des récessions techniques dans plusieurs pays.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, l'association privilégie la santé de ses bénévoles et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur en France.

L'association n'anticipe pas d'incidence sur ses actifs et passifs au 31 décembre 2020.

L'impact à court et moyen terme de l'épidémie sur les perspectives d'activité de l'association n'est pas quantifiable à ce jour et dépendra de multiples facteurs, et notamment de l'étendue et de la durée de l'épidémie.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 Relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but de :

- œuvrer en faveur de la recherche scientifique et médicale en cancérologie pédiatrique
- fédérer les associations régies par la Loi du 1er juillet 1901 ayant pour mission de soutenir la recherche et d'apporter des aides aux enfants atteints de cancers et de leucémies pour leur permettre de guérir plus et guérir mieux.
- fournir aux associations affiliées coordination, appui et force dans les actions décidées conformément aux présents statuts.
- représenter les patients, les parents et plus largement les familles, touchés par les cancers pédiatriques.

Les moyens mis en oeuvre :

Chaque équipe des associations régionales s'appuie sur leur réseau afin de collecter des fonds par le biais :

- Des lions club,
- Des sociétés,
- Des autres clubs
- Ou des manifestations mis en place dans les différentes régions.

Un site internet est également à disposition pour les versements libres.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CHANGEMENT DE METHODES AU COURS DE L'EXERCICE :

Le règlement n°2018-06 de l'ANC a été appliqué pour la première fois à l'exercice clos le 31/12/2020, conformément à la nouvelle réglementation en vigueur. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode puisqu'il s'impose à l'entité. Il permet d'améliorer la pertinence de l'information comptable et financière.

Les principaux impacts pour l'association sont des impacts de présentation des comptes annuels, sans incidence sur le résultat de l'exercice.

Au passif, la rubrique des fonds associatifs est renommée fonds propres.

La rubrique "provision et fonds dédiés" est distinguée en deux parties propres, faisant apparaître les "fonds dédiés" à la clôture.

La présentation du compte de résultat est modifié pour la partie des produits d'exploitation. Les subventions sont classées en "concours publics et subvention d'exploitation".

Les dotations de fonds dédiés ont été classées sur une ligne des charges exploitation dénommée "reports en fonds dédiés", et non plus après le résultat exceptionnel.

L'ANC a aussi opté pour la communication sur les contributions volontaires en nature, transformant l'ancienne option en règle de comptabilisation. L'enjeu est de "redonner sa force au secteur non lucratif". L'évaluation des contributions volontaires en nature est comptabilisée en pied du compte de résultat, avec un comparatif N-1.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		TOTAL			
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			778
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			778
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	50 784		555
		Autres titres immobilisés	1 000 160		
		Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	1 050 944		555
TOTAL GENERAL			1 050 944		1 333

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles				
		TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				778
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			778	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			51 339	
		Autres titres immobilisés	34 019		966 141	
		Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL	34 019		1 017 480	
TOTAL GENERAL			34 019		1 018 258	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles			166		166
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL		166		166
	TOTAL GENERAL		166		166

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	1 784.70		94.00	1 690.70
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 784.70		94.00	1 690.70

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	98 557	98 557	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	-826	-826		
Charges constatées d'avance	844	844		
TOTAUX		98 574	98 574	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	844
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	844

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	11 919
Disponibilités	83 898
TOTAL	95 817

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Réserves	1 317 114.86		1 317 114.86				
Autres réserves			1 317 114.86		63 847.88	58 296.00	1 322 666.74
Report à nouveau					5 551.88	5 551.88	
Excédent ou déficit de l'exercice	5 551.88		5 551.88		1 637 267.17	1 635 079.43	7 739.62
TOTAUX	1 322 666.74		1 322 666.74		1 706 666.93	1 698 927.31	1 330 406.36

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Don associations							260 000.00	260 000.00	
TOTAL							260 000.00	260 000.00	

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	67 733	67 733		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 410	3 410		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 290 599	2 290 599		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 325	5 325		
TOTAUX	2 367 068	2 367 068		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94230 GENTILLY
01.47.40.81.50

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 325
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 325

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 733
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	896 010
TOTAL DES CHARGES À PAYER	963 743

VALORISATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées de la même façon que les exercices précédents sur la base suivante :

- heures de bénévolat des adhérents : taux horaires de 30 euros
- Autres contributions : valeur marchande

Fédération Enfants Cancers Santé

Compte de Résultat par Origine et par Destination au 31/12/2020

Produits par Origine	2 020	2 019
1 Produits liés à la Générosité du Public		
Cotisations		
Cotisations	43 120	37 690
Dons de fonctionnement	3 192	110
Dons Abandons Frais	1 239	11 836
Dons-Legs-Mécénat		
Dons Individuels	98 806	210 030
Legs	33 039	173 334
Manifestations	41 592	68 628
Autres produits liés à la Générosité du Public		
Vente Articles	1 056	5 553
2 Produits non liés à la Générosité du Public		
Contributions Financières sans contrepartie		
Dons des Associations	313 756	-
Dons des Lions Clubs	252 643	425 473
Dons Autres Clubs Services	9 614	-
Dons LISA	50 000	-
Dons Entreprises	123 403	48 403
Remboursement Protocoles	77 731	6 762
Produits de Gestion Courante	0	
Autres Produits non liés à Générosité Public		
Produits Financiers	1 270	68 469
Produits SCPI	32 795	
Autres Produits Gestion Courante		
3 Subventions et Concours Publics		
4 Reprises sur Provisions		
Reprise provision pour Impôts	136	17 901
5 Reprises autres Provisions		
Provision Communication	1 488	18 000
Provision charges externes	4 800	17 004
TOTAL PRODUITS	1 087 140	1 109 191

Frais de Gestion	43 643	45 328
TOTAL Compte de Résultats	1 130 783	1 154 519

Fédération Enfants Cancers Santé

Compte de Résultat par Origine et par Destination au 31/12/2020

Charges par Destination	2 020	2 019
PRODUITS par ORIGINE	1 087 140	1 109 191
1 Missions Sociales		
Financement Programmes de Recherche		
Coordination Programmes SFCE	160 000	120 000
Programmes SFCE	510 000	670 000
Programmes autres Centres	-	60 000
Autres Actions	-	42 009
Frais Organisation Manifestations		
Frais sur Manifestations	-	11 725
2 Frais de Recherche de Fonds		
Fonds Liés Générosité du Public		
Frais collecte dons	13 837	11 768
Frais collecte Legs	28 664	25 936
Fonds non liés à la Générosité du Public		
3 Frais de fonctionnement	56 242	97 908
4 Dotations aux Amt et provisions		
Dot aux Amortissements	166	
Provision Dépréciation Actifs	34 019	
Provision pour Impôts	2 112	136
Provision Com et Ch Ext	10 950	49 200
Provision Plan Stratégique	-	
5 Impôts sur Produits Financiers		
Impôts	3 411	10 798
6 Report en Fonds Dédiés de l'exercice		
Fonds Dédiés Recherche Fondamentale	260 000	-
TOTAL CHARGES	1 079 401	1 099 480
EXCEDENT	7 739	9 712

Fédération Enfants et Santé

Annexe CER du 1er janvier au 31 décembre 2020

1- Généralités :

Le compte d'emplois des ressources qui vous est présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de la Fédération Enfants et Santé ayant son siège 5 Le Clos de la Tour 83 120 Le Plan de la Tour.

Les montants sont exprimés en euros.

Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31/12/20.

2 - Définition des missions sociales :

Elles sont définies dans les statuts comme suit :

- Apporter des aides aux enfants atteints de cancers et de leucémies pour leur permettre de guérir plus et guérir mieux.
- Fournir aux associations affiliées coordination, appui et force dans les actions décidées par son CA et son AG.

Les missions sociales regroupent les charges directes et indirectes engagées par chacune d'elles en conformité avec l'objet social défini dans l'article 1 des statuts de la fédération.

3 - Faits significatifs :

a) Les associations affiliées sont des entités juridiques à part entière.

Leurs ressources sont de deux ordres :

- Ressources de fonctionnement : cotisations des adhérents, subventions d'organismes publics ou privés, produits de ventes d'objets divers
- Dons pour œuvres : dons directs, produits de manifestations
Elles reversent chaque mois à la fédération :
- La moitié des cotisations encaissées
- La totalité des dons reçus ainsi que les bénéfices des manifestations.

b) Les ressources de la fédération sont composées :

Des ressources de fonctionnement : la moitié des cotisations encaissées par les associations affiliées, la totalité des cotisations des adhérents directs, le produit des ventes d'objets divers, le produit des placements financiers et sponsoring.

Des ressources pour l'actions sociale : dons et produits reversés par les associations affiliées, des dons effectués via la Fondation des Lions de France, des produits de manifestations, des legs.

c) La fédération est seule habilitée à financer les actions en relation avec son objet social.

L'essentiel de son financement concerne la Société Française de lutte contre les Cancers de l'Enfant (SFCE) selon une procédure précise :

- Etablissement d'un protocole de recherche agréé par le conseil scientifique de la SFCE
- Acceptation par le CA de la fédération
- Règlement moitié à la signature par les parties, moitié en fonction de l'état d'avancement du projet après avis du conseil scientifique de la SFCE

4- Règles et méthodes comptables :

Les principes comptables, tant pour la fédération que pour les associations affiliées, obéissent aux règles établies par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

5-Analyse du CER 2020 :

a) Fonctionnement :

Les ressources proviennent :

- Des cotisations des adhérents pour 43 120 €
- Des ventes des articles pour 1 056 €
- Des produits financiers pour 31 525 €
- Des dons à hauteur de 5 % pour 43 643 €
- D'abandons de frais de déplacements à hauteur de 1 239 €
- Des dons de fonctionnement pour 3 192 €
- De la reprise de la provision pour impôts de 136 €
- De la reprise de provision pour charges externes 6 288 €

Soit un total de 130 199 €

Les charges d'exploitation représentent 109 599 € dont :

- Fournitures administratives : 94 €
- Frais de manifestations, relations publiques, catalogues et imprimés : 16 020 €
- Frais de réunions, réceptions et déplacements : 4 046 €
- Frais de déplacements abandonnés : 1 239 €
- Honoraires et assurances : 26 049 €
- Frais divers de gestion : 8 753 €
- Dotation provision charges et amortissement : 45 136 €
- Impôt sur revenus de placements : 3 411 €
- Dotation provision impôts : 0 €

– L'excédent de fonctionnement s'élève à 23 300€.

b) Action sociale :

Les ressources proviennent :

- Dons individuels : 98 806 €
- Dons Lions/FLDF/LISA : 749 417 €
- Manifestations : 41 592 €
- Remboursement protocole pour 77 730 €
- Legs : 33 039 €

Soit un total de 1 000 584 €

Au cours de l'année 2020, nous avons provisionné 510 K€ de protocoles pour le financement de la recherche en oncologie pédiatrique.

Le déficit œuvre s'élève à -15 561€.

Au 31 décembre 2020, la situation s'établit ainsi :

– Du sur conventions signées : 1 393 830 €

- Mise à disposition de la SFCE pour conventions à concrétiser en 2021 : 896 007 €

Ces montants figurent au passif de notre bilan.

c) Bénévolat :

L'ensemble des contributions bénévoles vous est présenté au pied du bilan consolidé et représente 421 710 € y compris le temps passé évalué à 30 € de l'heure.

Les administrateurs et adhérents ont contribué au fonctionnement de la fédération en mettant à sa disposition leur matériel informatique et en renonçant au remboursement des dépenses engagées (déplacements, fournitures, participation aux manifestations).